ECOLE SAINTE MARIE
Maternelle et Primaire
Etablissement catholique d'enseignement
2, rue Jean Chatel
35650 LE RHEU

Tél. 02-99-60-75-24
E-mail : eco35.ste-marie.le-rheu@enseignement-catholique.bzh
Site internet : http://www.ecole-ste-marie-le-rheu.fr

Les Nouvelles de Sainte-Marie :

Octobre 2019.

Bonjour à vous tous,
Tout d'abord, j'espère que la rentrée s'est bien passée pour chacun des enfants et pour toutes les familles. Nous espérons que les nouvelles familles en particulier ont trouvé l'organisation qui convient. S'il reste des interrogations, n'hésitez pas à venir nous en parler.

Nous souhaitons travailler dans un esprit de confiance réciproque tous dans le même sens, pour que votre enfant puisse continuer à grandir et à évoluer dans les meilleures conditions.

Il reste forcément des calages, des habitudes de fonctionnement, des aménagements qu'il nous faut affiner. Il en est de même pour moi et je m'excuse des quelques errements qui peuvent apparaître. Nous essaierons de les supprimer. Nous avons essayé en équipe éducative (enseignant, membre du personnel, parent) de penser à une organisation pour le bien des enfants et nous espérons qu'il n'y a pas trop de lacunes.

Comptant sur votre compréhension.

M. GAGNET

Développement durable :

Vous avez reçu le règlement intérieur et cette première édition des Nouvelles de Sainte-Marie dans le format papier. Il nous paraissait important que vous ayez toutes les informations en ce début d'année. A partir du prochain exemplaire, en novembre, nous enverrons ce document en version numérique afin d'économiser du papier. Si vous n'avez pas d'adresse mail pour le recevoir, nous vous invitons à nous le signaler afin que nous puissions vous l'imprimer.
Il sera également en ligne sur le site de l'école dont l'adresse est indiquée en haut de ce document.

Rappels des éléments importants :

- **Règlement intérieur :**

Nous vous avons distribué en début d'année un règlement intérieur que j'espère vous avez pu parcourir pour en prendre connaissance. Si tel n'était pas le cas, n'hésitez pas à nous le signaler via le cahier de correspondance de votre enfant afin que nous puissions revoir cela au plus vite.
Nous rappelons simplement un élément très important à savoir le respect des horaires. En effet, il est très important que les enfants soient présents le matin à 8h30 au plus tard même en maternelle et le midi à 13h45 au plus tard afin que nous puissions commencer pour tout le monde en même temps les rituels et présentation de la journée. D'avance, nous vous en remercions.

- **Comprimé d'iode :**

Les dispositifs gouvernementaux nous amènent à vous demander de remplir le coupon à la fin de ces nouvelles concernant le dispositif « iodure de potassium » comme l'an dernier.
Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à venir nous voir.

- **Compléments suite aux retours des réunions de classe :**
  - Maternelle :

- Présence :

Comme nous vous le rappelions, nous insistons lourdement sur le fait que la scolarité est obligatoire dès l'âge de 3 ans. Aussi, chaque absence doit être justifiée par le médecin ou par vous sur le cahier de liaison ou sur papier libre. Cela nous permet de mettre à jour notre registre de présence des enfants qui est obligatoire.

- Accueil :

Lorsque vous arrivez à l'école à 8h30 le matin, nous vous demandons de bien confier votre enfant à l'enseignante à la porte de la classe après avoir pris le temps de lui souhaiter une bonne journée, le début de la matinée en sera facilité.

- Tétines et doudous :

Maintenant que la rentrée est passée, les tétines et doudous vont se ranger progressivement dans les cases individuelles pour les tout petits ou dans les sacs pour les plus grands. Nous vous remercions de nous aider dans cet apprentissage en particulier pour les tétines qui n'ont pas leur place en classe. En effet, les enfants ne peuvent communiquer s'ils ont ce gros objet dans la bouche. Nous les autorisons pour la sieste si besoin.

- Repos :

Nous allons différencier la sieste au cours de l'année pour que les enfants de petite section en particulier qui ne dorment pas puissent avoir moins de temps de repos. Nous vous tiendrons informés de ces dispositifs au fur et à mesure de leur mise en œuvre.

- Anniversaires :

Pour éviter le coupe faim de la matinée, nous avons décidé que les anniversaires seraient fêtés une fois par mois. Ce moment continuera de donner lieu à une photo qui sera affichée dans le cahier de vie. Le gâteau d'anniversaire sera, soit confectionné par les élèves dans le cadre d'un projet, soit acheté par l'enseignante. Les bonbons ne sont plus les bienvenus.
Les parents n'auront donc plus besoin de s'occuper de ce moment du gâteau, l'équipe s'en charge.
Dans le même ordre, nous ne distribuons pas les cartes d'invitation aux anniversaires. Nous vous invitons donc soit à les donner directement soit à les envoyer par la poste.

  - Elémentaire :

- Absences :

Comme nous vous le rappelions, nous insistons lourdement sur le fait que la scolarité est obligatoire dès l'âge de 3 ans. Aussi, chaque absence doit être justifiée par le médecin ou par vous sur le cahier de liaison ou sur papier libre. Cela nous permet de mettre à jour notre registre de présence des enfants obligatoire.
Nous comprenons que des évènements familiaux importants peuvent donner lieu à une absence la plus courte possible. Dans ce cas, les documents relatifs aux évènements travaillés en classe seront donnés avant ou après l'absence de votre ou de vos enfants.
Par contre, nous ne pouvons convenir que des absences pour raisons personnelles soient fréquemment demandés et dans ce cas bien entendu aucun élément ne sera fourni aux familles.

- Médicaments :

D'une manière générale, les médicaments ne sont pas admis dans l'école surtout en libre possession dans le cartable des enfants (Paracétamol, médicament pour la gorge ou autre). Si toutefois votre enfant avait un traitement en cours qui nécessite une poursuite du traitement sur le temps scolaire, nous pouvons le lui administrer seulement si vous nous fournissez l'ordonnance et un mot de votre part nous autorisant à lui donner ces médicaments.
SI votre enfant a des allergies ou un traitement sur l'année, je vous remercie de venir me voir pour constituer un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

- Anniversaires :

Les enfants peuvent fêter leur anniversaire en apportant des bonbons mais à raison d'un seul paquet qui sera distribué à la classe.

  - Périscolaire :

Nous vous rappelons, si ce n'est pas encore fait, que vous devez procéder à l'inscription de votre ou de vos enfants sur le portail famille pour tout ce qui concerne la garderie du matin, le repas du midi et la garderie du soir.
Vous pouvez également consulter le règlement intérieur du temps périscolaire sur ce portail.
Adresse du portail : https://lerheu.portail-familles.net

Quand votre enfant est malade, vous devez en plus de prévenir l'école, téléphoner au service périscolaire au 06-07-42-00-04 avant 9h00 pour que e repas du midi en particulier ne soit pas facturé et que votre enfant soit en absence justifiée.

Administratif :

- **Assurances :**

Nous avons souscrit un contrat global à la mutuelle Saint Christophe pour tous les enfants scolarisés à l'école Sainte-Marie. Si vous avez besoin d'une attestation d'individuelle accident, vous pouvez, comme indiqué sur le document du dossier de rentrée reçu en fin d'année, vous connecter sur le site de la mutuelle Saint-Christophe et vous rendre sur l'espace parents.
A ce moment, vous pouvez télécharger ou imprimer une attestation d'assurance.
En cas de difficulté, n'hésitez pas à venir nous voir.

Les projets de classe ou de cycle :

Pour le moment, nous n'avons pas calé tous les projets qui seront mis en œuvre au cours de cette année scolaire. Nous laissons quelques éléments de surprise et d'organisation en fonction des propositions ou des actualités de classe. Nous dressons quelques éléments qui sont déjà prévu en ce mois de septembre.

- **Endurance :**

Pour toutes les classes élémentaires, de CP au CM2, ainsi que les élèves de Grande Section de la classe de Mme MARY, les enfants se rendront à l'Hermitage le vendredi 18 octobre soit juste avant les vacances pour une rencontre sportive. Ils effectueront une course d'endurance.
Pour ce faire, nous aurons besoin de parents accompagnateurs. Aussi, nous vous remercions de bien vouloir compléter le coupon à la fin de ces nouvelles.

Tickets de tombola UGSEL :
En lien avec ce projet sportif, encadré par l'association UGSEL du secteur, nous distribuons des tickets de tombola pour la souscription 2019/2020.
Cette souscription permet à l'association d'aider les secteurs dans les organisations de manifestations sportives. En outre, 90 % des recettes sont reversées à l'établissement de manière directe.
Nous vous invitons donc à accueillir positivement cette opération et à proposer ces tickets autour de vous.

- **Semaine du goût en maternelle :**

Les enfants de maternelle travailleront sur la semaine du goût du 7 au 11 octobre 2019 sur le thème de la transition alimentaire. Ils vont parler de la provenance des aliments, des conditions de production des aliments et de l'environnement.
Comme nous avons la chance d'avoir un verger à l'école, chaque classe est allée cueillir les pommes afin de réaliser différentes recettes.
Les classes de maternelle se réuniront vendredi matin 11 octobre afin de partager un goûter sur le thème de la pomme.
Les enseignantes enverront un message dans les cahiers pour demander aux enfants une boite en plastique avec couvercle ainsi qu'une petite cuillère.

APEL :

Les membres de l'APEL remercient tous les parents pour leur présence lors de la soirée galette du 27 septembre. Nous espérons que cette soirée a permis en particulier aux nouveaux parents de se rencontrer.
Comme vous avez pu le constater l'organisation et la mise en œuvre de cette soirée a nécessité des bénévoles.
Aussi, nous vous invitons à rejoindre les membres APEL pour que nous puissions continuer d'organiser ce genre de manifestations.
L'assemblée générale de l'APEL se tiendra **le mardi 8 octobre**. Une présentation de l'année écoulée en terme de projets vous sera donc effectuée par l'équipe de l'APEL. Les parents vous proposeront également des actions pour l'année qui vient.
N'hésitez pas à venir pour prendre des informations ou pour rejoindre l'équipe de l'APEL.
D'avance, nous vous en remercions.

Les projets qui vont arriver concerneront la vente de sapins fin novembre et le marché de Noël le 13 décembre.
Nous vous tiendrons informés des dispositions et organisations pour ces temps.

OGEC :

L'OGEC a plusieurs rôles : celui de la gestion financière et humaine de l'école et celui de la gestion immobilière.
Ainsi, les projets d'amélioration des conditions d'accueil des enfants de l'école occupent pleinement les membres de l'OGEC.
La réflexion est amorcée sur un projet d'agrandissement, aussi, nous invitons ceux qui veulent rejoindre le groupe des parents de l'OGEC à venir voir M. GAGNET ou M. BIGOT, président de l'OGEC afin de pouvoir échanger sur cette possibilité.
D'avance, nous vous en remercions.

Paroisse :

Quelques informations de la paroisse.
Les dates des messes des familles seront calées la semaine prochaine, nous vous informerons de celles-ci prochainement.

Quelques dates calées :

- La célébration de la confirmation pour les jeunes des paroisses de Mordelles et du Rheu : au Rheu dimanche 13 octobre à 10H30
- La fête de la Toussaint : messe au Rheu le 1er novembre à 11H
- Veillée concert d'entrée en Avent "Louange et Prière" (préparée et animée par des musiciens et chanteurs de la paroisse et plus, elle durera environ 1 heure. Samedi 30 novembre à 20H30 à Chavagne

Bonnes nouvelles :

Depuis la fin de l'école au mois de juillet, nous avons eu la joie d'apprendre d'heureux évènement qui ont égayé le visage des grands frères ou des grandes sœurs de l'école. Ainsi, nous avons eu connaissance de la naissance de :
Valentine TANSORIER, sœur d'Augustin en classe de Grande Section.
Romy Lenormand, sœur de Zoé en classe de CP et de Manon en CM1, le 15 septembre 2019.
Inès BOINOT, sœur de Thaïs en TPS, née le 15 septembre 2019
Yasmine SOUSA SANTAS, sœur de Lucas José en TPS et Ruben en CM1, née le 26 septembre 2019.

Nous nous excusons si nous avons oublié quelqu'un, n'hésitez pas à nous le signaler, nous ferons passer cette annonce dans la prochaine édition.

Quelques dates à retenir :

Benne à papier : du 4 au 18 octobre
Rencontre UGSEL : vendredi 18 octobre
Vacances de la Toussaint : du 19 octobre au 3 novembre inclus.

V. GAGNET
Pour l'équipe éducative

Mme ou M. : _____

Parents de : _____

Sera présent le vendredi matin pour accompagner les enfants à la rencontre sportive.